

Parcours Village Fleuri 2015 - Sumène 30440



Nous vous proposons un parcours avec :

- un état des lieux des réalisations effectuées cette année,
- les projets à moyen et long terme,
- un aperçu de la démarche en faveur de l'environnement et du développement durable, de la sensibilisation des habitants et de notre réflexion sur leur implication et leur participation.

Nous vous proposons un parcours avec :

- le technicien espaces verts Bruno Castanier,
- les élus : 1ere adjointe Pascale Castanier, les élus responsables de la commission village fleuri l'adjointe au social Anne Novel et le conseiller municipal Bernard Espaze.

1/ Embellissement du parc de la Mairie.

Réalisé.

C'est sur cette partie que nous avons mis la priorité cette année :

- une calade réalisée avec des pierres locales de la rivière,
- le blason de la commune a été reproduit sur la partie gauche,
- 2 espaces aménagés avec paillage en lin et galets,
- un banc œuvre sculpture originale en bois réalisée par un artisan de la commune, avec une esthétique épurée et rustique.

2/ Mur aux moines.

En cours.

L'inondation du 17 septembre 2014 a emporté une partie du mur aux moines petit patrimoine emblématique de la commune (ancienne abbaye du XIème siècle).

Les travaux sur cette partie de la commune ont donc dû être envisagés.

C'est la seconde priorité de notre travail sur l'amélioration du cadre de vie. Ils sont en cours.

Nous avons le projet de recréer 3 arches dans la continuité de celles du mur aux moines.

Les 3 arches seront végétalisées avec des *Glycines* et *Bignonées* et positionnées devant le mur reconstruit en gabions, (pour des raisons de sécurité), il sera aussi végétalisé avec une plante grimpante type *Trachelospermum jasminoides* . 2 rosiers orneront le début et la fin des 3 arches.

3/ Monument aux morts.

Projet pour 2016.

Nous envisageons ce projet en 2016, il sera notre prochaine priorité.

L'idée est de retirer la clôture et la haie pour aménager et créer un espace fleuri et sauvage.

Voir le croquis ci-dessous. Nous mettrons en valeur le monument aux morts qui a été remarqué par le CAUE DRAC comme une sculpture remarquable et originale.

4/ La Place de la Salle Ferrier.

Demande conseil *Savonnier*.

Nous souhaitons avoir vos conseils concernant cet espace, aménagé avec un notamment un arbre *Savonnier* qui depuis une année n'est pas en grande forme. Nous aimerions savoir qu'est ce qu'on peut envisager pour celui-ci.

5/ La Placette. Rivière le Rieutord.

Projet en cours.

Nous irons aux abords de la rivière le Rieutord pour vous expliquer le projet d'aménagement en cours de la rivière, nous avons déjà mis en place, en partenariat avec le SIVU, un débroussaillage manuel, il permet de conserver les espèces végétales rares telle la vipérine.

Comme pour l'ensemble du village nous utilisons désormais depuis septembre 2014 zéro pesticide.

6/ Ruelles village. Rue Basse, rue La Coste, la Place. Participation des habitants.

Projet à moyen terme 2017.

Nous vous proposons de découvrir des ruelles que les habitants se sont appropriés ils se sont impliqués dans le fleurissement et la végétalisation de leur devanture et façade.

Nous avons mis en place un désherbage manuel, laissant aussi certaines plantes sauvages pousser.

Nous souhaitons envisager un événement fédérateur et de sensibilisation avec les habitants du type fleurissement et végétalisation collective d'une rue, troc de graines, sortez vos plantes.

7/ Vue patrimoine exceptionnel Domaine de Tarteron. Parcours patrimonial du village.

Projet européen 2016.

8/ Jardinières sur rotonde. Système anti moustique.

Réalisé.

9/ Pont Petit. Parcours patrimonial du village.

Projet européen 2016.

Nous porterons à votre attention une autre partie du projet envisagée, soit un parcours en bord de rivière contournant l'ancien Moulin petit patrimoine puis rejoignant les 2 rives pour rejoindre les jardins potagers.

10/ Façade petit temple réalisée sur le mode traditionnel « frappée aux genets ». PLU.

Projet en cours.

Nous vous expliqueront que dans le cadre du PLU, nous sensibilisons les habitants sur l'embellissement des façades (événement « Sumène la Secrète » semaine de l'architecture du lundi 18 mai au samedi 23 mai 2015), avec la mise en place des éléments de mobiliers urbains discrets, pratiques (panneaux pour affichage et limitation de celui-ci à leur strict usage, canisites).

Autres remarques.

La gestion des déchets : nous étudions un lieu pertinent pour le dépôt des déchets verts pour la commune ainsi que pour les particuliers.

La gestion de l'eau : nous avons peu à peu remplacé les robinets avec le système MP Rotator. Dans le moyen terme nous envisageons la possibilité de mettre en fonction le puit du Parc Lucie Aubrac pour mettre en place un arrosage avec de l'eau de pluie. Nous utilisons désormais le paillage minéral et végétal qui économise l'eau.

Arbres : nous allons remplacer les arbres malades par les micocouliers, arbres d'essence méditerranéenne.

Le budget alloué à la commission village fleuri a été augmenté de 150 euros en 2014 à 1000 euros en 2015, ceci malgré une restriction budgétaire générale des finances de la commune.